

Journal des traducteurs Translators' Journal

Au téléphone

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec

Volume 2, numéro 3, 3e trimestre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061395ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061395ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Corporation des Traducteurs Professionnels du Québec (1957). Au téléphone.

Journal des traducteurs / Translators' Journal, 2(3), 132–132.

<https://doi.org/10.7202/1061395ar>

téral en est le même qu'en français (du latin "aggressio", attaque, attaquer). Cependant, avec l'usage, ce terme a poli, dans la langue d'Albion, plusieurs de ses aspérités premières. De nos jours, *to be aggressive*, c'est avoir du cran, de l'initiative. En somme, c'est manifester une qualité, offrir un actif. En français — peut-être sommes-nous moins pressés d'évoluer — les mots "agressif" et "agressivité" ont gardé leur sens primitif, qui n'est pas favorable. "L'agression" est "une attaque non provoquée" et un "agressif" est "porté à attaquer, à provoquer les autres". Autrement dit, c'est un belliqueux. N'est-il pas opportun de souligner la nuance et de protester contre l'abus déjà répandu des mots "agressifs" et "agressivité" dans le sens purement anglais ?

(2) *Un anglicisme visible :*

De plus en plus, à cause de l'avènement de la télévision, sans doute, on "visualise" à peu près n'importe quoi. Exemple : "On visualise un conte, un récit, une situation, etc." Evidemment, l'acception adoptée ici est abusivement tirée de l'anglais "visualize" (évoquer, se faire une image de). Le mot *visualiser* est bien français, mais pas dans le même sens. Il signifie "rendre visible un phénomène qui ne l'est pas normalement". La sémantique en fait plutôt un terme propre aux questions scientifiques, aux sujets concrets. Il ne semble pas qu'elle permette de l'employer à toutes les sauces comme nous le faisons, pour traduire l'idée de *représentation* ou d'*évoocation mentale*.

(3) *Au téléphone :*

Nous sommes tous coupables d'incorrections et d'anglicismes horribles au téléphone. A commencer par le petit "hello" artificiel que plusieurs d'entre nous substituent volontiers, avec un certain snobisme, à un "allo" franc et beaucoup plus naturel pour des gens de langue française. Il serait long et peut-être fastidieux de s'attaquer à toutes les erreurs "téléphoniques", mais nous tenons au moins à relever les plus courantes et surtout les plus choquantes. Ainsi, par exemple, on entend constamment dire "J'ai un téléphone à faire", "Je fais un téléphone", etc. On "attend" également "un téléphone"... et, tout ce temps-là, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un appareil mais bien d'une communication téléphonique. Selon le dictionnaire, le vocable *téléphone* ne s'applique qu'à "l'instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son". Si, désormais, nous faisons disparaître cette licence, si nous *attendions, recevions, faisons des appels téléphoniques*, si nous avions recours à la *communication*, est-ce que ça ne serait pas plus juste, plus élégant ?

Nous pourrions aussi parler du *standard* au lieu du *switchboard*, et, à plus forte raison, de l'*interurbain* au lieu du *longue distance*, si général et si carrément anglais.

(4) *Obtenir !*

Dans tous les pays du monde, le consommateur achète des produits. Mais dans la province de Québec, le consommateur, plus habile ou plus favorisé, "obtient" des produits.

Ainsi, il obtient une maison de son agent d'immeuble (qui ne demande pas mieux que de la lui vendre); il obtient un billet d'autobus du conducteur (exploit rare aux heures d'affluence); il va même jusqu'à obtenir une lotion capillaire bien connue en braquant la pointe de son revolver sur n'importe quel dépositaire de son choix.

Est-ce à dire qu'il faille tant parlementer, faire des démarches, ruser ou menacer pour acheter un quelconque article dans la province de Québec ? Evidemment, non. Le pauvre Québécois a déjà bien assez de mal à obtenir ce qu'il revendique naïvement sans argent : qu'on le laisse au moins acheter tranquillement ce qu'il peut se payer !

Le dictionnaire est assez clair : obtenir, c'est "parvenir à se faire accorder ce qu'on demande, parvenir à un effet, à un résultat". On obtient donc une faveur, un emploi, un éclairage, ou la main de sa bien-aimée. On n'obtient malheureusement pas assez de bon français dans notre publicité.